IMPACT

Bulletin d'informations du MCA – Mali N° 21 Juillet 2009.

Aménagements Hydro-Agricoles du Projet d'Irrigation de Alatona, le contrat d'exécution des travaux de la première tranche de 5 200 ha signé.

C'est le Groupement d'entreprise : SOGEA SATOM / RAZEL qui exécutera les travaux d'aménagement hydro agricoles du Projet d'Irrigation de Alatona dans un délai de 27 mois. Les Etudes, le Contrôle et la surveillance des travaux sont assurés par la Société SNC Lavalin.

Les travaux consisteront essentiellement : à la construction de 23 premiers kilomètres du canal principal de Alatona, la construction du drain de Massabougou de 26 km, la construction de 67 km de canaux secondaires, et 130 km de canaux tertiaires, la construction de 80 km de drains secondaires et de 144 km de drains tertiaires et enfin la construction d'ouvrages de traversés des canaux.

Le revêtement de géo membrane et de béton de quelques sections (environ 7.5 km) du canal d'Alatona. La fourniture et l'installation de 9 vannes automatiques de contrôle du niveau d'eau en aval. La fourniture et l'installation de 17 prises pour canaux secondaires, et 14 pour canaux sous secondaires. La fourniture et l'installation de 241 prises pour canaux tertiaires.la fourniture et l'installation de 16 déversoirs en bec de canard. L'Ordre de Service a été remis au mandataire du Groupement d'Entreprise

SOGEA SATOM Razel par M. Hamidou Kébé, Directeur des Operations du MCA-Mali. Occasion pour le représentant de Madame le Directeur Général du MCA-Mali, de rappeler au mandataire du Groupement d'entreprise SOGEA SATOM Razel, les contraintes de délais quant à la réalisation des travaux. M. Alphamoye Traoré a souhaité que les travaux se réalisent dans le délai requis. Abondant dans le même sens le Directeur Résident de la Mission MCC, a rappelé à l'entreprise que le respect du délai constitue un engagement moral auquel le Groupement a souscrit, aussi Monsieur Anderson a souhaité de voir réalisés les travaux dans le temps imparti.

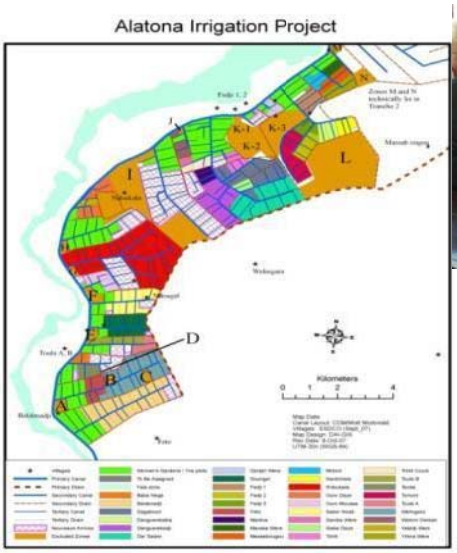

Une vue des participants à la cérémonie de signature.

Rôle et Missions de SNC Lavalin : ils consistent essentiellement aux Etudes, au contrôle et à la surveillance des travaux d'infrastructures d'Irrigation, contrôle et la surveillance des Infrastructures Sociales de la tranche 1 de 5 200 ha d'infrastructures d'irrigation.

Le Contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du réseau primaire existant de l'Office du Niger à savoir : les canaux adducteur, Sahel, et les Biefs N°1 et 2 des falas de Molodo.

Au contrôle et à la surveillance des travaux de réhabilitation des ouvrages hydromécaniques régulateurs existants de l'Office du Niger des Points A,B, et des travaux mineurs sur huit autres prises d'eau. Aux Etudes complémentaires et contrôle, de surveillance des travaux d'infrastructures sociales de la tranche1. Aux Etudes, d'infrastructures d'irrigation des tranches 2 et 3 de 8 800 ha. Contrôle et surveillance des travaux du système télémétrique SCADA.